

LANDES-  
UND STADT-  
BIBLIOTHEK  
DOSSELDORF

# MODES

## NOUVEAUTÉS, DESCRIPTION DES TOILETTES

Le diner des Rois, dont la tradition se perd de plus en plus, clôture la série des fêtes de famille inaugurées par la Noël et le Jour de l'an; c'est aussi le signal des réceptions plus mondaines, et comme le carnaval est court cette année, on met bien vite le temps à profit. Il n'est question que de diners, de sauteries, de bals! Le branle-bas est donné aux quatre coins de Paris; le monde qui s'amuse a ouvert les portes de ses salons, où tout invite au plaisir: tapis moelleux, tentures splendides, lustres étincelants, jardinières et encoignures garnies de fleurs aux doux parfums, musique entraînante... — Tout cela forme un joli cadre aux blanches épaules et aux vaporeuses toilettes.

Une femme élégante, qui va beaucoup dans le monde, ne sort pas, en ce moment, de la robe décolletée, cette tenue étant absolument de rigueur — en haut lieu, du moins — pour toutes les réunions du soir: diners, soirées dansantes ou non. Et je ne parle pas seulement des jeunes femmes, mais de toutes les femmes. La robe décolletée est aussi indispensable que l'habit noir: c'est un uniforme que jeunes et vieux sont forcés d'endosser. Si l'on est trop âgé, on ne sort pas! Cependant, comme en toutes choses, il est des degrés dans le décolletage, et l'application est parfois douteuse entre le plus ou le moins; avec du tact et un fichu de tulle, on tranche la difficulté.

Au surplus, la robe Louis XV est un terme moyen que l'on peut toujours employer; nous en avons précisément vu de charmants spécimens ces jours passés. Un entre autres: — Robe en damas Renaissance bleu pâle. Jupou à traine, monté derrière à large pli Bulgare, traversé en biais devant par trois draperies en faille bleue. Ces draperies sont lisérées de faille rose et garnies de franges grelots assorties aux deux nuances; elles prennent naissance, de distance en distance, sous le quadruple pli et viennent se réunir en un seul groupe au bas de la jupe, de l'autre côté. Une guirlande de roses églantines et de feuillage brun suit

le mouvement de la draperie du milieu, en formant en bas un joli bouquet qui se détache sur le fond bleu de la jupe. Corsage à pointes lisérées de rose, lacé derrière et décolleté en carré assez bas devant. Une ruche à la vieille, lisérée de rose aux deux bords, entoure le haut du corsage, avec une frange grelot pareille à la précédente; un bouquet de roses et de feuillage brun orne le creux du carré. Manches duchesse s'arrêtant au coude, garnies d'un volant doublé de rose, surmonté d'une ruche à la vieille et d'une frange grelot. Enfin un flot de coques en ruban bleu, rose et marron, cascades avec grâce sur le pli Bulgare du jupon.

À côté de cette toilette très réussie, nous avons remarqué une belle robe grise en soie brochée, garnie de dentelles grises brodées de perles d'acier, gracieusement égayée par des œillets rouges et des bouclettes en rubans assortis aux deux nuances.

Le coulé continue d'être fort employé pour la façon des robes: tantôt ce sont des manches complètement et très finement couléées jusqu'aux parements qui les terminent; tantôt, le dessus du pli Bulgare est couléé de même, jusqu'au milieu de la jupe, où l'on place des fleurs, un coquille de dentelles, ou un froufrou de nœuds de ruban. Il y a encore une autre manière de se servir du coulé: c'est d'en former le milieu des draperies qui constituent la garniture d'une robe. Enfin, le coulé a fort bon air, disposé en plastron sur le devant ou le dos d'un corsage. Mais



P. N° 242. — COSTUMES D'ENFANTS.

il y faut la main habile d'une bonne faiseuse.

Les LINGÈRES, ainsi que nous le disions dernièrement, utilisent le genre « coulé » pour la lingerie sérieuse: chemises de jour, de nuit, camisoles, corsages de dessous, pantalons. Une bande couléée très serrée, placée entre deux entre-deux de broderie,

de dessin assorti, constitue une charmante garniture pour la série d'objets que nous venons d'indiquer. Un coulé encadré de petites bandes festonnées est également très apprécié dans les trousseaux.

Les bandes en mousseline, plissées au fer, unies ou terminées par une petite dentelle, comptent parmi les nouveautés du moment. On en garnit le linge très soigné, soit qu'elles entourent simplement les bords extérieurs du linge confectionné (chemises, taies d'oreiller, mouchoirs de poche), soit qu'on en forme des parures (cols, jabots, rabats, bouts de cravates, sous-manches).

Le jabot et le rabat sont de gracieuses innovations et l'on trouve en ce genre une grande variété de combinaisons, toutes plus seyantes les unes que les autres. Celles-ci sont en mousseline et dentelles blanches, celles-là en surah et dentelles perlées; d'autres ne présentent qu'un gracieux coquillé de dentelles noires et blanches.

Nous signalerons, à propos de superfluités coquettes, la cravate en tulle blanc brodé de perles blanches, d'un éclat si doux au visage et d'un reflet si séduisant; c'est, avec la cravate de crêpe lisse blanc, entourée de plissés très serrés, le genre que nous préférons.

Honneur aux MODISTES! Elles ont triomphé du mauvais vouloir de la mode à propos du chapeau blanc. Le voici reçu par les plus grandes dames, et nous savons, de source certaine, que les jeunes mariées du *high-life* font aujourd'hui leurs visites de noces en chapeau blanc. Nous pouvons même donner la description détaillée d'un des plus charmants modèles: fond noir et large bord coulé, en étoffe côtelée, garni de fleurs d'oranger épanouies, de roses sans feuillage et de dentelles perlées de jais, le tout d'une blancheur immaculée.

Le genre veut toujours que, dans l'exposition d'un trousseau, les chapeaux assortis aux toilettes figurent à côté de celles-ci. Cela prouve l'importance qu'on attache aux coiffures, et le nombre presque illimité qu'on en doit avoir aujourd'hui!

Ainsi que les hivers précédents, on a vu, cette année, de timides essais de fourrure sur les chapeaux; mais l'effet n'est vraiment pas heureux: c'est trop lourd pour une garniture. L'astrakan et la loutre pourraient seuls convenir, et encore ne faudrait-il les employer qu'à la condition d'en faire des coiffures emboitant bien la tête et tenant chaud; cette mode se trouverait ainsi motivée.

Mary D'AUBERVILLE.

#### Description de la planche dans le texte.

P. N° 242.

1. Petite fille de neuf ans. — Costume en velours gros bleu, composé d'une robe princesse montante, dont le bas est terminé par un volant plissé, en faille assortie, surmonté d'un biais pareil. — Pélerine en velours, avec pli Watteau au milieu derrière, entourée de matelassé assorti et d'un volant plissé en faille. Col en matelassé et plissé. — Chapeau de feutre gris, garni d'une écharpe en surah bleu formant nœud sur le côté, avec une aile d'oiseau posée en aigrette.

2. Petit garçon de six ans. — Costume en drap noisette, composé d'une jupe russe à larges plis plats, sur laquelle retombent les pans frangés d'une ceinture rouge (ou assortie, à volonté). — Veston demi-ajusté, garni de biais en faille de même couleur, de boutons de fantaisie et d'un large col marin. — Chapeau de feutre noir, orné d'un galon et d'une aile d'oiseau. — Lingerie plate. — Longues guêtres en tricot de laine rouge.

G. N° 476.

#### COSTUMES TRAVESTIS POUR ENFANTS.

1. Albanais ou Monténégrin (fantaisie). — 2. Marquise Pompadour. — 3. Bressane. — 4. Don Quichotte. — 5. Folle.

G. N° 478.

TOILETTES DE SORTIE. — 1. Grande capote en drap velours gris, servant de pardessus. — Ce vêtement nouveau affecte la coupe d'une polonaise ajustée, dont la jupe n'est pas relevée. Les devants sont de forme princesse, et le dos a une basque plate qui se prolonge sur les côtés des devants, où elle forme une poche; seconde poche un peu plus bas, et nœuds de faille noire au dessous. Col rabattu, en faille noire; revers aux manches, et sur tous les bords du vêtement un biais de faille noire. Les boutons qui forment la capote et garnissent les poches sont en argent oxydé. — Chapeau de feutre gris, garni, sous la passe, de velours noir et de damas Renaissance gris, drapés ensemble, avec nœud sur le côté. Le dessus est orné de plumes grises et d'une tourterelle aux ailes déployées.

2. Robe princesse en pékin de velours et soie noirs. — Paletot hongrois en velours noir, ajusté derrière seulement, où il forme un peu le pouff. Les devants, croisés, s'agrafent sous un des côtés et se boutonnent sur l'autre par des boutons de fantaisie. Manche pendante, avec une fente sur la couture pour laisser passer le bras. Des bandes de renard bleu dépassent tous les bords. Une fourragère en cordelière noire, ornée de beaux glands de soie, garnit une des manches, en passant de l'épaule au bas de la taille, où elle se termine. (Une particularité à noter dans ce vêtement, c'est qu'il n'a pas de col.) — Chapeau de velours noir, genre *Page*, à fond mou et bord coulé, entouré et garni de plumes naturelles.

#### Description de la gravure coloriée n° 1193 D.

1. Chapeau de velours nacarat, garni sous la passe d'une bande de plumes grises. Le bord de la passe est relevé sur le côté et garni de nœuds de ruban nacarat et de ruban gris noisette; ces rubans cachent le pied d'une plume amazone tombante et dépassant la passe du chapeau derrière.

2. Chapeau de velours bleu. Calotte basse et large passe; sous cette dernière, une draperie en ruban bleu plus pâle, nouée derrière par un nœud qui se fixe sur le catogan. Touffe de plumes bleu pâle, fixées sous la passe par un nid de feuillage où se trouve un oiseau bleu; ces plumes partent de là pour orner le dessus du chapeau.

3. Chapeau de feutre gris, à passe relevée, garni dessous d'un tour de blondes coquillées et de roses sur les côtés. Il est entouré dessus d'un velours marron dont les extrémités se perdent, sur le côté derrière, sous un groupe formé de deux plumes, rose et marron, avec des coques de ruban rose.

4. Collier en plumes, fermé par un oiseau de fantaisie.

5. Bonnet du matin, genre Auvergnat. Large fond en nansouck et bord en broderie anglaise, avec ruche de taffetas rose tout autour. Traverse de ruban croissant sur le sommet, où elle se fixe par un nœud de ruban à bouts flottants.

6. Même genre de bonnet que le précédent. Celui-ci, en mousseline et guipures, est entouré d'un velours noir noué sur le côté et derrière.

7. Col et poignet en toile, à double piqûre au bord.

8. Col rabattu et sous-manche assortie en batiste, avec doubles ourlets en surah de deux tons et guipure blanche.

#### Description de la lithographie annexée.

L. N° 48.

Annexe de l'édition n° 2.

TOILETTE DE VISITE. — Costume châtelaine, composé d'un jupon à traine, d'un gilet et d'une polonaise. — Le jupon est en matelassé de laine grise derrière, où il est bordé de velours assorti; le devant est en cachemire de même nuance, plissé à plis plats dans toute sa hauteur; enfin les côtés, qui relient ces deux parties, sont en cachemire bleu pâle, moitié uni, moitié capitonné à la main. — Gilet à longues basques Louis XV, en matelassé gris, entouré d'une bande en cachemire bleu. — Polonaise en velours gris, ouverte sur le gilet et sur le devant de la jupe, avec col rabattu en cachemire dans le haut. Une bande de cachemire, rayée de distance en distance, par des plissés arrêtés, entoure les bords de ce vêtement, qui tombe tout droit en draperies sérieuses. Les manches sont terminées par un double cornet composé de velours et de cachemire plissé. — Lingerie en batiste et dentelles ruchées. — Chapeau assorti à la toilette, en matelassé de soie bleu pâle, velours et plumes grises.

## ÉCHOS DE LA MODE

Une jolie toilette, portée par une jeune fille très blonde, est ainsi décrite par la *Vie parisienne* :

Costume gris-perle : la tunique drapée sur un jupon trainant en faille gris-perle ; le justaucorps, collant bien sur les hanches, en drap gris, entouré de renard argenté. Chapeau à forme haute, en feutre gris, avec aile de jais bleu de ciel d'Australie.

A peindre, cette jeune fille!.. avec ses grandes manches fourrées, ses mains dans son manchon et son air de Frondeuse.

\* \*

Autre toilette non moins remarquable :

Jupon de velours violet-évêque, à grands revers de matelassé violet, attaché tout du long par des boutons d'acier ciselé Louis XV. Habit d'incroyable en matelassé violet-évêque, avec gros nœud de faille retombant sur les basques d'habit, et grandes poches. Capote-fanchon en velours violet, avec couronne de scabieuses violettes et longue plume retombant sur la passe. On apercevait de temps à autre une petite botte en chevreau noir, à barrettes à jour laissant voir un bas de soie violet.

Cette toilette de couleur épiscopale était tellement collante, qu'un homme d'esprit aurait dit, en regardant la dame : « Elle a pris pour couturière la Vénus de Milo. »

\* \*

Très digne d'approbation, la nouvelle mode de chapeaux Chloé en feutre blanc. Cela est assez plat, se met un peu en arrière de la tête, et couronne les cheveux d'un diadème de deux longues plumes blanches, qui se rejettent ensuite sur le cou. D'un côté, on niche un gros nœud de faille ; sous le chapeau même, un autre nœud, et assez souvent une autre plume.

Ce panache blanc nous paraît appelé à faire des conquêtes.

L. S.

## CHRONIQUE MONDAINE

A Paris, on peut facilement se passer d'almanach ; on n'a qu'à regarder devant soi pour savoir dans quel mois on vit. Les courses, les bals, les cerneaux et les marrons de Lyon sont là pour marquer les époques, et mille petits, détails qu'il serait curieux de noter, se succèdent pour marquer les jours.

Supposez un Parisien qui aurait dormi pendant quelques mois... Si ce Parisien ouvrait les yeux le 25 décembre, il ne manquerait pas de dire :

— Tiens ! de la boue plein les rues, du boudin chez tous les charcutiers : nous devons être à Noël.

Le 6 janvier, ce serait une autre antienne :

— On n'entend parler que de fève ; les pâtisseries et les boulangers ont enrubbanné leurs gâteltes : pour sûr, c'est aujourd'hui l'Épiphanie !

D'autres disent : le « jour des Rois », ce qui n'est pas toujours d'une exactitude accomplie.

A propos de Noël, qui est une fête pour tous les peuples chrétiens, on sait que quelques-uns célèbrent ce jour par de grandes réjouissances. Il en est ainsi chez les Anglais, qui, soit dit entre nous, vont quelquefois plus loin qu'il ne faudrait pour célébrer un acte religieux ; mais le menu peuple a une excuse : il souffre beaucoup tout le long de l'année. Et puis, d'ailleurs, ces *irrégularités* de la joie sont couvertes par un acte charmant de la so-

ciété anglaise. En disant société anglaise, nous nous exprimons mal ; nous voulons dire ceux qui possèdent, à quelque rang qu'ils appartiennent.

L'usage veut que, ce jour-là, le plus pauvre sache ce qu'est la profusion ; il est sûr que des mains connues ou inconnues viendront pourvoir à ses besoins du jour, qui se composent d'un peu de viande, de pommes de terre, d'un pudding et de quelques pintes de bière.

C'est toujours par la charité, du reste, que se sauve notre époque ; elle prend toutes les formes et se montre infatigable. Tous ces jours-ci il y a eu des *ventes* au profit de différentes institutions de bienfaisance, où les plus grandes dames ont tenu des comptoirs avec un zèle que rien ne pouvait lasser et toutes sortes de provocations de la grâce et de l'esprit.

Au ministère de l'intérieur, au ministère de la guerre, au Cercle de la place Vendôme, à la salle Taitbout, il y a eu des ventes très fructueuses.

Malgré le résultat des recettes, les petites boutiques des brillantes marchandes sont restées, à peu près partout, jusqu'au dernier moment, fort garnies de marchandises, nombre d'acheteurs se bornant à payer les objets offerts sans les prendre, ce qui est le comble d'un généreux bon goût. On a néanmoins placé, à ces diverses ventes, une quantité prodigieuse de bouquets de violettes à un rare bénéfice : ils coûtaient un sou, on les vendait un louis.

La neige, si peu de temps qu'elle ait duré, a valu, dans les derniers jours de décembre, l'apparition au bois de Boulogne d'un véhicule assez peu habitué à hanter ses avenues : le traîneau. Il en a paru de très bien attelés et qui avaient une allure des plus pittoresque, ceux notamment du comte Potocki, du prince Sayn, de MM. Willis, Lawson, et de quelques autres membres de la colonie étrangère.

Sous la plupart des remises des grandes maisons américaines, à Paris, on trouve un traîneau. Ce véhicule est d'usage courant, — c'est le cas de le dire, — au-delà de l'Atlantique et aux États-Unis ; à New-York, particulièrement, circulent durant l'hiver des traîneaux-omnibus à six chevaux, contenant un grand nombre de voyageurs.

Perfectionnant le traîneau classique, les Américains ont inventé le traîneau à voile, *l'ice-boat*, qui, placé sur la glace unie d'un fleuve ou d'un lac, s'y meut sous l'action du vent, avec une rapidité extraordinaire.

Il se compose d'une sorte de plancher léger, avec banes, supporté par deux solides patins en acier et muni d'une mâture semblable à celle d'une barque, à laquelle on attache une ample voile. À l'arrière se trouve une lame tranchante en fer, qui mord profondément la glace et joue le rôle du gouvernail dans un bateau.

Renchérisant sur le traîneau à voile de l'Amérique, un marchand de Pétersbourg, M. Solodovnikow, a inventé récemment un traîneau à vapeur. Il se propose d'établir des trains réguliers de marchandises et de voyageurs entre Saint-Petersbourg et Cronstadt.

Il est fâcheux qu'à Paris il ne faille pas compter longtemps sur les plaisirs que peut procurer la glace : nous verrions peut-être le *tramway* de Neuilly remplacé par le traîneau à vapeur de M. Solodovnikow, et les bateaux-mouches de la Seine par *l'ice-boat* du Canada.

Le Canada — restons-y un instant, puisque les hasards de la chronique nous y ont conduit — a vu mourir, il y a quelque temps, à Saint-Rémy une femme dont les ancêtres avaient tenu une grande place à la fois dans l'histoire d'Espagne et dans celle de France. On l'appelait la comtesse Louis de Narbonne-Lara, née Adélaïde Boileau de Lassaline.

La maison de Lara possède un de ces noms historiques que chacun connaît, mais d'une manière vague et souvent erronée.

C'était une des plus grandes races de la noblesse castillane. Son premier auteur, Ferdinand Gonzalès, comte de Lara, descendait, dit-on, lui-même par son père de Ramire I<sup>er</sup>, roi des Asturies et de Galice, au milieu du neuvième siècle. La souche se partagea en deux branches, dont l'une, restée dans la Péninsule, conserva le nom de Lara et joua un grand rôle dans les guerres civiles qui désolèrent la Castille. Lorsque la reine Urrique, n'ayant pu faire reconnaître ses prétentions à succéder à son époux, plaça la couronne sur la tête de son fils Alphonse VIII, le comte de Lara, son favori, gouverna sous son nom pendant plus de dix ans.

Ce qui a surtout donné une illustration populaire à cette maison, ce sont les malheurs des sept enfants de Lara, qui devinrent les héros d'une légende espagnole, d'où Lopez de Vega a tiré le sujet d'un de ses drames, imité sur la scène française il y a trente ans.

La chronique raconte que leur père, Gonzalès, seigneur de Lara, s'étant brouillé avec son beau-frère Velasquez, le jour même des noces de ce dernier, fut livré par lui à Almanzor, gouverneur de Cordoue, qui le jeta dans les fers.

Les sept jeunes seigneurs, auxquels on donne le nom d'enfants, non qu'ils fussent fils ou petits-fils de roi, mais sans doute à cause de leur jeunesse, devinrent l'objet de la haine et des persécutions de leur oncle. Attirés dans une embuscade, au pied du pic de Moncayo, ils furent cernés et périrent après avoir fait des prodiges de valeur et avoir vendu chèrement leur vie. La fille d'Almanzor, cédant aux séductions de Gonzalez, favorisa son évasion et se sauva avec lui. Il en eut un fils, Mudarra, qui vengea la mort de ses frères dans le sang de Velasquez et continua la descendance des comtes de Lara, éteinte au milieu du quatorzième siècle.

Manrique de Lara, chef de l'autre branche, passa en France, où il épousa, en 1140, Ermessinde, fille et héritière du vicomte de Narbonne, tué à la bataille de Fraga. De cette union est issue la maison de Narbonne-Lara, qui était encore représentée de nos jours par quatre rameaux. L'aîné était celui des Narbonne-Lara, alliés aux Pardaillan d'Antin, aux Bellissen, aux Dubarry, aux Montboissier-Beaufort-Canillac. Le second s'est éteint dans la personne du duc de Narbonne-Lara et du comte, son frère, dont la fille avait épousé le comte de Rambuteau. Le troisième, auquel appartenait par alliance la comtesse douairière qui vient de mourir, a soutenu, il y a quatre ans, un long procès contre le marquis de Narbonne-Lara et a fait reconnaître par pièces authentiques qu'il descendait en ligne directe de Manrique de Lara.

Voilà en peu de mots toute l'histoire d'une famille qui a empli les deux mondes de son nom !

Paris, le grand refuge et la consolation suprême des royautés détronées, compte depuis quelques jours une souveraine de plus. La reine Marie de Hanovre, accompagnée de sa dernière fille la princesse Marie-Ernestine, est venue rejoindre le roi Georges, qui s'est installé dans un petit hôtel aménagé avec un goût exquis par sa fille aînée, sa charmante Antigone, la princesse Frederika.

La reine de Hanovre est fille du feu duc Joseph de Saxe-Altenbourg et sœur de la grande-duchesse d'Oldenbourg et de la grande-duchesse Constantin. Elle est entrée dans sa cinquante-sixième année, mais ne paraît point son âge. Caractère fortement trempé, elle se montra héroïque devant l'invasion prussienne du Hanovre en 1866, et reçut en témoignage d'admiration de son peuple, lorsqu'elle eut pris le chemin de l'exil, une médaille d'or frappée en son honneur.

Douée de goûts artistiques développés, excellente musicienne, la reine va ajouter encore au charme du foyer qu'elle vient présider. Elle a fait retenir une loge au nouvel Opéra et passera tout l'hiver à Paris où, sans sortir d'un cercle restreint, son salon deviendra un centre aussi hospitalier qu'intelligent.

P. DE LUCENAY.

## LE NOUVEL OPÉRA

On n'est pas plus exact. M. Garnier s'était engagé à livrer au commencement de janvier la salle dont la construction lui était confiée, et le 5 janvier 1875, on a pu procéder à l'inauguration de l'Opéra ressuscité.

En attendant les détails que nous ne manquerons pas de donner sur cette solennité tout à fait exceptionnelle, jetons un rapide coup d'œil sur le palais qui vient d'être élevé aux Muses. Si ce n'est pas un poème sans défaut, c'est à coup sûr une œuvre architecturale des plus remarquables et qui vaut qu'on l'examine.

On connaît l'extérieur : il n'est pas un Parisien qui ne l'ait vu, et tous les journaux illustrés en ont reproduit l'aspect. Passons !

La salle paraît petite aux spectateurs naïfs qui la regardent des profondeurs de la scène. Ceux qui voudront s'en rendre un compte exact n'auront qu'à se placer dans une seconde loge de face, et ils seront surpris de la grandeur du vaisseau. On peut d'avance conseiller aux chanteurs de petite taille de donner de la hauteur à leurs talons, s'ils veulent rester visibles à l'œil nu. Ajoutons que la nouvelle salle contient deux mille six places, soit trois cent six de plus que l'ancienne.

Le plafond de la salle, peint par M. Lenepveu, serait superbe sans de gros nuages noirs qui le tachent désagréablement. On compte que la lumière éblouissante du lustre, un chef-d'œuvre de cristallerie, diminuera ce défaut ; autrement l'air, la légèreté, conditions indispensables de ces sortes de décorations, manqueraient totalement.

La salle elle-même, ruisselante de dorures, est splendide. Il y a de l'or partout, et, à vrai dire, il n'y en a pas trop. Ceux qui craignent que cette richesse ne nuise aux toilettes féminines se trompent ; ils ignorent combien un beau cadre ajoute encore à l'éclat d'un tableau.

L'ornementation du foyer de la danse, en revanche, est un peu lourde. Les portraits des danseuses célèbres ont été faits à la douzaine. Seules les quatre grandes peintures de M. Gustave Boulanger, d'abord sévèrement jugées, méritent de sérieux éloges. Les personnages ont le diable au corps, et leur exécution lumineuse, ardente, est parfaitement appropriée au sujet.

M. Garnier a pensé à tout, et nous mettons en fait que le travail immense auquel il a présidé est le problème le plus difficile à résoudre qui puisse être proposé à l'intelligence d'un architecte. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il puisse, par plus d'un côté, laisser prise à la critique.

Ainsi les loges de la salle ont trop de petits pas à monter et à descendre. Ces pas ont leur raison d'être, sans doute ; mais ils forceront les locataires à regarder avec soin où ils mettront leurs pieds, ce qui est un ennui, alors même qu'on foule de moelleux tapis.

Quant au foyer du public... un véritable éblouissement ! C'est écrasant de splendeur !

Les peintures de M. Baudry, placées à des hauteurs inaccessibles aux myopes, se fondent harmonieusement, de manière à revêtir un peu trop les tons passés des vieilles tapisseries, et il devient impossible de les étudier en détail. Ceci ne s'applique point aux *Muses*, qui se trouvent former une heureuse exception ; leur taille permet de les voir, et l'on ne manquera point d'apprécier leur belle tournure.

Nous voici arrivé au grand escalier... Cette fois, c'est bien un rêve des *Mille et une nuits* réalisé ! Tout ce que l'imagination d'un grand artiste, enivré de haschisch, a pu concevoir de merveilleux, de féérique, d'impossible, — de richesses de toutes sortes, — est là ! C'est un amoncellement de matériaux précieux résumé en un travail exquis.

Certes, il n'y a pas un théâtre au monde qui puisse offrir rien de comparable. Ce morceau unique est invraisemblable de beauté. On s'en éloigne à regret, après un dernier regard donné à la petite fontaine au milieu de laquelle s'élève la *Pythie* de la duchesse Colonna.

Fatigué d'admiration, le visiteur ne peut manquer de retrouver encore un élan pour la belle salle ronde — côté de l'entrée des abonnés — qui servira de foyer à MM. les valets de pied. On ne croirait jamais qu'elle est située sous le parterre, tant sa disposition est élégante et gracieusement originale. Combien de maîtres s'en contenteraient... pour eux-mêmes !

Maintenant, toutes les critiques possibles n'égratigneront pas d'un millimètre ce monument si bien approprié à sa destination. Il va certainement devenir le but d'un pèlerinage pour les curieux du monde entier. Ce sera la Mecque artistique que devront visiter tous les croyants de la religion du plaisir. Et Dieu sait si le nombre en est grand !

L'or attire l'or. Celui que M. Garnier a jeté avec profusion par toutes les fenêtres rentrera à flot par tous les guichets. La grande capitale n'aura donc qu'à s'applaudir d'avoir fait un placement aussi avantageux, et nous sommes heureux d'espérer que, de celui-là du moins, Paris recueillera les bénéfices.

Ch. DAVID.

## IL SIGNOR LULLI

L'Opéra et son histoire étant à l'ordre du jour, plusieurs feuilles ont jugé à propos de retracer la vie de Lulli. Passe encore si elles l'avaient fait avec une consciencieuse exactitude ! Mais il s'en faut du tout au tout.

On accorde, en effet, à Lulli une importance exagérée.

Le rusé et plus que rusé Florentin a si bien manœuvré de son temps, qu'il est parvenu à faire croire qu'il avait fondé l'Opéra, tandis qu'il l'avait extorqué à Perrin et à Cambert, ses inventeurs authentiques. Il n'a été que l'Améric Vespuce de ce nouveau monde théâtral et musical : mais la tradition lui a, en dépit de l'histoire, accordé un honneur immérité.

On ne saurait donc publier à un trop grand nombre d'exemplaires que l'opéra français a été inauguré, en avril 1659, par l'abbé Perrin, introducteur des ambassadeurs auprès de Gaston d'Orléans, et par Cambert, surintendant de la musique d'Anne d'Autriche, et organiste de la paroisse Saint-Honoré.

Leur premier ouvrage, intitulé *la Florale*, fut joué à Issy, près Paris, dans la maison de M. de la Haye, fermier général. Cette première salle d'opéra occupait l'emplacement actuel des nos 46 et 48 de la Grand'Rue d'Issy.

Ce ne fut, il est vrai, que douze ans plus tard que Perrin et Cambert ouvrirent une salle publique rue Mazarine, où ils firent représenter, avec une grande pompe de mise en scène, leur opéra de *Pomone*. Le succès en fut si chaud, et les bénéfices, de plus de 200,000 livres, qu'ils firent la première année, parurent si alléchants, que Lulli intrigua auprès du roi pour se faire donner le privilège de l'Opéra. Et c'est ce qui advint.

Du reste, Lulli, malgré ses mérites comme musicien, joua toute sa vie le personnage d'un aventurier triomphant. Il y avait en lui du banquier, du bouffon italien et du chevalier d'industrie. Plein d'audace, gonflé d'orgueil, rampant devant les forts, impertinent avec les faibles, faisant bon marché de la morale et laissant l'honnêteté aux gens peu pressés d'arriver, il ne pouvait finir que sur l'échafaud, ou sur le duvet moelleux des millionnaires.

Sa destinée voulut qu'il mourût riche de gloire et d'argent, et que Louis XIV, entre autres faveurs dont il l'accabla, le fit son secrétaire.

Pourtant ce ne fut pas sans peine que Baptiste (comme on

l'appelait) s'éleva à ce poste envié. Laissez-vous raconter l'aventure par un auteur du temps qui la sait et la dit mieux qu'aucun homme de France.

« En 1681, on joua à Saint-Germain *le Bourgeois gentil-homme* dont Lulli avait composé la musique. Il chanta lui-même le personnage du Mufti, qu'il exécutait à merveille. Le roi, qu'il divertit extrêmement, lui en fit des compliments. Lulli prit cette occasion : — Mais, sire, lui dit-il, j'avais dessein d'être secrétaire du roi, vos secrétaires ne voudront plus me recevoir ? — Ils ne voudront plus vous recevoir ? repartit le monarque en propres termes, ce sera bien de l'honneur pour eux. Allez, voyez Monsieur le Chancelier.

« Lulli alla du même pas chez M. Le Tellier, et le bruit se répandit qu'il devenait *Monsieur le Secrétaire*. Mille gens commencèrent à en murmurer tout haut : — Voyez-vous le moment qu'il prend ? à peine a-t-il quitté son grand chapeau de Mufti qu'il va prétendre à une charge, à une qualité honorable ; ce farceur encore essoufflé des gambades qu'il vient de faire sur le théâtre demande à entrer au seau ! »

Mais le roi avait parlé et il fallut bon gré malgré que Messieurs les secrétaires fissent bonne mine à leur nouveau collègue.

Mon auteur reprend :

« Le jour de la réception Lulli donna un magnifique repas, une vraie fête aux anciens et aux gens importants de sa compagnie, et le soir un plat de son métier, l'opéra où l'on jouait *le Triomphe de l'Amour*. Ils étaient vingt-cinq ou trente qui avaient, comme de raison, ce jour-là, les bonnes places. De sorte qu'on voyait la chancellerie en corps, deux ou trois rangs de gens graves, en manteau noir et en chapeau de castor, au premier rang de l'amphithéâtre, qui écoutaient d'un sérieux admirable les menuets et les gavotes de leur confrère le musicien.

« Ils faisaient une décoration rare ; et l'Opéra apprit ainsi publiquement que son seigneur, s'étant voulu donner un nouveau titre, n'en avait pas eu le démenti. M. de Louvois même ne crut pas devoir garder sa mauvaise humeur. Suivi d'un gros de coursans, il rencontra bientôt après Lulli à Versailles : — Bonjour, lui dit-il alors en passant, bonjour, mon confrère ! — Ce qui s'appela alors un bon mot de M. de Louvois. »

Il faut que les mœurs et les usages aient bien changé depuis ce temps-là, car M. Halanzier aurait beau danser le ballet de *Coppe- lia* dans une soirée à l'Élysée, je doute que M. le Président de la République trouvât l'occasion bonne pour en faire son secrétaire.

Albert DE LASALLE.

## LES PAROLES D'OR

Les désœuvrés que le sort a favorisés dès le berceau, et qui n'y voient souvent qu'un moyen de jouir, ignorent ce que leur réserverait le noble culte du savoir et l'enseignement désintéressé de la jeunesse.

Ch. DUMAS.

Triste espèce, ces malveillants silencieux et crédules, qui accueillent une calomnie sur vous, ne s'en ouvrent jamais, et règlent leurs rapports là-dessus.

Louis DÉPRET.

Pourquoi raconter nos douleurs aux autres, puisque nous écoutons à peine quand ils nous racontent les leurs ?

Alfred BOUGEART.

La seule manière de prolonger la vie des êtres que nous avons aimés, c'est de garder d'eux un fidèle souvenir.

Jules SANDEAU.

PLANCHE G. N 476. — DESCRIPTION PAGE 14.



COSTUMES TRAVESTIS POUR ENFANTS.  
Modèles de M<sup>me</sup> Delphine Baron (rue Richelieu, 112).



A. Leroy, Imp. des Miroirs, 66

M. Goubaud, R. Filz, Ed. Paris

# LE MONITEUR DE LA MODE

Paris, Rue de Richelieu, 92

Cossets de P. de Plument, r. Vivienne, 33. Eau de Cologne des Sultanes, rue Vivienne, 33.  
 Chapeaux de M<sup>me</sup> Melice, r. de Richelieu, 8. Lingerie de la M<sup>me</sup> Aux Elegants, 13, des Italiens, 5.  
 Eau Gauloise de M<sup>me</sup> V. Rolande, r. de Provence, 4. Veloutine Viard, Pl. du Palais Royal, 2.

Entered at Stationers' Hall.

LONDON, Ad. Goubaud, And. 5, in 30, Monmouth Street, Covent Garden, W.C.

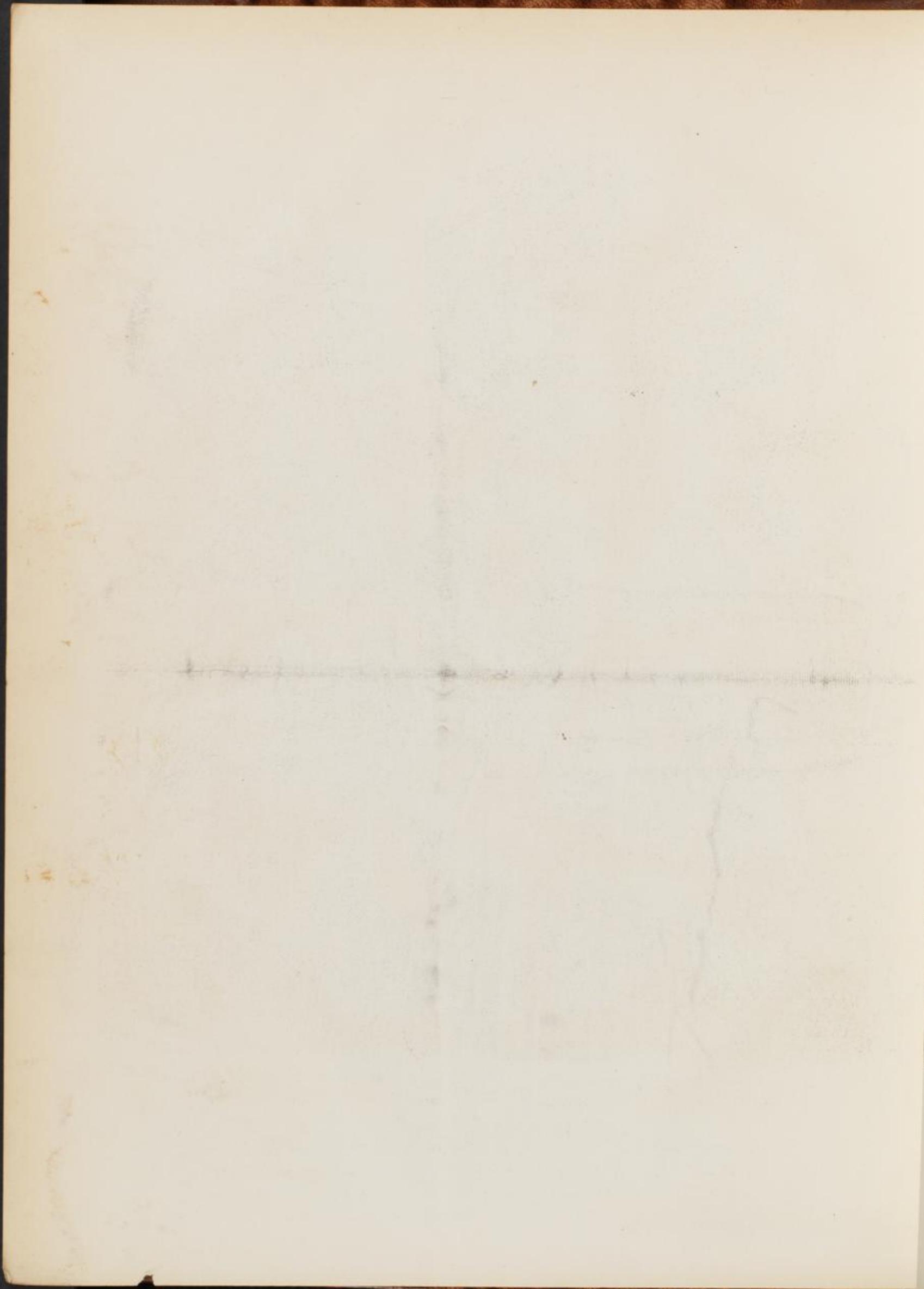


PLANCHE G. N° 478. — DESCRIPTION PAGE 14.



TOILETTES DE SORTIE.  
Modèles de M<sup>me</sup> Hermantine du Riez (rue Halévy, 8).

## L'EXEMPLE

(NOUVELLE. — SUITE.)

François recommença ses promenades dans la campagne et ses interminables lectures de journaux.

Paris était bloqué, la délégation de Tours appelait aux armes toute la jeunesse valide.

— Pensez-vous, ma chère mère, à faire une démarche auprès du sous-préfet pour que j'entre dans les télégraphes? redemanda François. — Non! répondit laconiquement la vieille fille.

Un jour, l'abbé Le Garouiller, quoique bien cassé, put venir dîner dans la maison du faubourg.

— L'abbé, dit Mlle de Maugreland, je suis bien heureuse de vous voir encore ici. Eh! mon pauvre ami, c'est peut-être la dernière fois que nous y dînerons ensemble.

— Hélas! c'est vrai, je suis si vieux!

— L'abbé, ce n'est pas cela! mais je vais partir pour suivre l'armée.

— Vous? Pourquoi faire?

— Comme ambulancière. Je suis encore forte et vaillante, j'espère qu'on m'acceptera.

— On ne vous acceptera pas... heureusement, reprit l'abbé.

— Peut-être.

La conversation retomba, puis changea. A la fin de la veillée, et comme François prenait son manteau et sa lanterne pour reconduire l'abbé, il annonça qu'il s'engagerait le lendemain.

Ce lendemain, en s'éveillant, il trouva toute prête, sur la table de sa chambre, une cantine de voyage.

Il eut un soubressaut. Ce rappel muet et péremptoire de l'engagement pris le glaça. Il fit dans sa chambre plusieurs tours avant de sortir; il s'assit et se prit la tête à deux mains, puis il se leva, examina pièce à pièce le contenu de la cantine.

Tout était prévu avec un soin minutieux. Evidemment on avait préparé cela depuis plusieurs semaines. François examina chaque chose longuement et d'un œil morne, comme stupéfié. Enfin, il sortit.

Toute la journée, il erra dans la ville et la campagne, lisant et relisant les papiers publics. Enfin, à la dernière heure, il se rendit à la mairie, et, le soir, en rentrant au logis, il dit à sa mère adoptive:

— J'ai ma feuille de route.

La ville était dans la région du nord-est, et l'ennemi s'en approchait; déjà les femmes et les jeunes filles étaient parties pour gagner le centre ou descendre vers le sud.

François fut incorporé dans le corps d'armée le plus proche, et dirigé vers la ligne de défense.

Mlle de Maugreland l'accompagna jusqu'au chemin de fer, et ne le quitta que pourvu de tout et lesté d'argent. D'ailleurs pas un mot, ni d'encouragement, ni de regret, ni de tendresse. Rien. En le mettant en wagon, elle lui donna une poignée de main.

Quand le train seulement fut parti et hors de vue, ses yeux se troublèrent et ses lèvres eurent une légère contraction.

Elle rabattit alors, sur son visage ridé, le voile de crêpe attaché à son chapeau de paille noire, et reprit à pas pressés le chemin du logis.

Le lendemain, une voisine qui la vit sur le pas de la porte, s'approcha d'elle:

— Cela va tristement, n'est-ce pas, pauvre mademoiselle?

— Ça va tristement pour tout le monde en France, mère Herbelot.

— Oui! mais vous avez laissé partir votre jeune et joli jeune homme pour l'armée!

— Il n'y a pas que moi, voisine.

— Hélas! c'est vrai; pas moins que je compatis bien à la peine que vous devez avoir.

— Il faut compatir à la peine de tout le monde, et surtout prier pour que notre jeunesse chasse enfin l'ennemi du territoire!

— Ah! sans doute. Un jeune homme si distingué. Enfin! Dieu le garde!

— Dieu les garde tous, les bacheliers et les laboureurs, mère Herbelot!

Jamais Mlle de Maugreland n'ouvrait un journal; elle demeurait enfermée dans son logis comme jadis, plus encore que jadis, allait, venait de son jardin à son fruitier, de sa lessive à son grenier.

Cinq ou six jours pourtant après le départ de François, elle alla voir l'abbé Le Garouiller, que ses douleurs retenaient au coin du feu. Il fallait bien visiter son vieil ami malade; et puis, peut-être Mlle de Maugreland était-elle poussée par un irrésistible besoin de savoir des nouvelles et de prononcer le nom de l'absent.

— Eh! bien, ma pauvre amie, les affaires continuent à mal marcher, lui dit l'abbé tout de suite.

— Ah!

— Les Prussiens avancent; hier, déroute complète des nôtres à une dizaine de lieues d'ici: on dit que l'ennemi va entrer en ville demain ou après.

— Entrer en ville!... entrer?... mais peut-être bien, au moins, se défendra-t-on auparavant?

— Eh! qui voulez-vous qui nous défende, chère amie? Une poignée de bourgeois qui ont surtout peur que les Prussiens boivent leur vin et réquisitionnent leurs denrées sans les payer? qui vont en procession à la mairie depuis ce matin, pour supplier le maire de s'entendre à l'amiable avec les autorités prussiennes?

— Est-ce vrai? est-ce vrai?... demanda par deux fois la vieille fille, qui rougit de honte et de rage.

— Tout ce qu'il y a de plus vrai, mon amie. Ah! c'est dur de voir à la fois la ruine et la décadence de son pays! En 1815, ce n'était pas comme cela, non.

— Ainsi, l'ennemi entre sans coup férir?

— Et vous aurez une douzaine de Prussiens à loger, à héberger demain chez vous.

— Jamais!

— Comment, jamais? Il faut pourtant vous préparer à l'événement; car, à moins qu'on ne fasse sauter la ville...

— Jamais! répéta Mlle de Maugreland, dont le visage déjà rigide s'assombrissait de plus en plus.

— Et vous les verrez arriver la première, car ils entreront par la porte Saint-Vincent, tout à côté de chez vous.

Jeanne de Maugreland secoua la tête sans répondre. Puis, un moment après:

— Et l'armée?... dit-elle.

— L'armée, mon amie, est-ce que nous avons une armée! Que voulez-vous que fassent des conscrits n'ayant jamais vu le feu, lancés comme chair à canon contre la formidable artillerie de nos ennemis? Ils ont fui comme des lièvres, pardi! jetant leur fusil et leur sac pour courir plus vite.

La vieille fille ne répondit pas; l'abbé Le Garouiller n'ajouta rien qu'un mot:

— Nous avons trop vécu, ma pauvre amie!

Il y eut un silence; l'abbé tisonna pour se donner une contenance; Mlle de Maugreland, immobile, l'œil fixe, semblait regarder le feu, comme fascinée par les flammes qui léchaient les armes de la ville sur la plaque de fonte de l'âtre.

Mais qui l'eût vue eût été effrayé de l'expression tragique de son visage. On aurait dit le masque d'une Euménide taillé dans du basalte.

L'abbé n'avait point de lunettes, et d'ailleurs ne regardait pas.

Au bout d'un moment, Mlle de Maugreland se leva et prit congé.

— Adieu, mon ami, adieu ! Si vous arrivez devant Dieu le premier, priez-le pour moi.

Elle chemina morne et roide. Les talons de ses galoches frappaient le pavé de pas égaux et sonores que répétait l'écho. La ville dormait. De temps en temps Mlle de Maugreland, en passant devant telle maison muette et noire, levait les yeux, et il y passait une lueur hautaine, irritée, méprisante.

Enfin elle atteignit sa rue. C'était, je l'ai dit, une rue du faubourg ; donc elle était longue, bordée de maisons rares et de clôtures, mal pavée, solitaire. Au bout, c'est-à-dire juste à la rencontre de la maison de Maugreland, il y avait une vieille porte démantelée, à moitié enfouie dans des constructions difformes et incohérentes. Entre les pierres de la porte poussaient les joubarbes et les giroflées d'une fente à l'autre ; l'hiver, la neige s'arrêtait aux angles, et par les mâchicoulis les frimas s'attachaient aux menues branches des arbrisseaux qui croissaient dans le ciment détrempe par la pluie.

Jamais Mlle de Maugreland n'avait regardé cette vieille porte qu'avec la plus complète indifférence. Pourquoi, ce soir-là, s'arrêta-t-elle avant d'introduire son loquet dans la serrure de son logis, pour la contempler ?

C'était par cette porte que le lendemain entrerait l'ennemi. Elle vit en imagination une suite de chevaux piaffant sous des cavaliers lourds, au casque brillant, à l'air insolent et dur.

Et deux larmes descendirent sur ses vieilles joues brunes et ridées.

Elle rentra pourtant, referma sa porte, fit glisser le verrou dans la gâche ; puis, à tâtons, alla prendre dans un coin une allumette, pour allumer une petite lampe à pétrole. L'allumette, frottée au mur, s'enflamma, puis s'éteignit sous un souffle de vent ; machinalement elle en prit une autre, qui s'éteignit de même ; puis une troisième. Elle fit de sa main gauche un abri pour la quatrième et se dit : « J'aurai laissé une fenêtre ouverte. »

Laisser une fenêtre ouverte par inadvertance n'était guère dans les habitudes de la vieille fille ; mais, dans de tels moments, sait-on bien ce que l'on fait ?

Quand donc elle eut allumé sa lampe, en prenant les précautions nécessaires, elle avança dans le couloir et s'aperçut que la fenêtre du fond, donnant sur le jardin, était toute béante.

Jamais, précisément, elle n'ouvrait cette fenêtre, qui faisait courant d'air avec la porte. Elle avança encore et vit à terre les débris d'un carreau cassé.

Evidemment, quelqu'un venant du dehors avait cassé un carreau pour ouvrir la fenêtre.

Le premier mouvement de Mlle de Maugreland fut de sortir et d'aller chercher main-forte. Mais je ne sais quoi la retint. Peut-être pensa-t-elle au lendemain et se dit-elle qu'il ne valait plus la peine de défendre sa vie et son bien. Elle retourna sur ses pas, et bravement ouvrit les portes qui donnaient sur le couloir l'une après l'autre.

Dans la cuisine, personne ; dans sa chambre, rien ; mais dans la troisième pièce, — c'était la chambre de François, — elle entendit d'abord un ronflement, puis elle vitsur le lit, étendu tout habillé, poudreux, déchiré, François.

Çà et là, sur les meubles et par terre, des pièces de son équipement ; ni fusil, ni sac, mais un sabre et un revolver.

Cette vue ne la fit pas changer de visage. On eût dit que, depuis sa conversation avec l'abbé Le Garouiller, et depuis qu'elle avait trouvé chez elle les traces d'effraction, un secret instinct l'avertissait.

Sans éveiller le dormeur, sans le regarder de près ni l'effleurer de la main, elle traversa la chambre et prit le revolver. Il était chargé encore de ses six balles.

Claude VIGNON.

(La fin au prochain numéro.)

## LA LÉGENDE DE LA HOUILLE

(NOUVELLE)

En l'an de grâce 1042 vivait dans une pauvre cabane du petit village de Plénevaux, sur les bords de la Meuse, un jeune homme de vingt ans qu'une longue suite de malheurs avaient réduit à l'humble condition de pêcheur.

Il était gentilhomme et fils d'un comte. Mais nul, excepté lui, ne connaissait son origine ; car sa famille avait été massacrée tout entière dans une des guerres intestines qui désolaient alors l'Empire, son héritage confisqué, et sauvé, encore enfant, par le dévouement d'un serf, il avait grandi sous un nom supposé dans la cabane de ce pauvre homme, menant sa vie obscure, et n'osant l'abandonner dans la crainte de réveiller les soupçons des ennemis de sa famille.

On l'appelait Tiel, et comme il se montrait juste et serviable dans ses rapports avec les habitants du village, n'usant de sa force, qui était redoutable, que pour faire respecter les faibles et les opprimés, et ne rencontrant jamais un plus pauvre que lui sans l'assister, ils l'avaient surnommé Tiel le Prudhomme.

Aimé de tous, infatigable au travail et gardant sous son humble costume un si grand air de noblesse que les jeunes filles ne pouvaient le regarder sans se sentir émuës et rougir, il eût facilement trouvé une nouvelle famille parmi ces pauvres gens.

Mais il n'y songeait même pas, car ni le temps, ni le malheur n'avaient pu effacer de son esprit le souvenir de sa condition passée, et le serviteur qui l'avait sauvé étant mort, il rechercha plus que jamais la solitude, se plaisant à y évoquer l'image du passé ou de beaux rêves d'avenir, dont il se réveillait quelquefois dans un découragement voisin du désespoir, tant le contraste entre sa vie présente et celle où l'eût appelé sa naissance était accablant.

Un soir d'automne que le temps n'était pas propice à la pêche et qu'il se sentait plus triste que de coutume, il alla, pour se reconforter, faire ses dévotions à l'abbaye du Val-Saint-Lambert, et il prit pour s'en revenir par les bois de Plénevaux et de Brion.

Mais la nuit l'ayant surpris en route, il s'égara, et après avoir erré quelque temps sans pouvoir retrouver son chemin, il allait se coucher au pied d'un chêne pour y attendre le jour, lorsqu'il aperçut, à sa grande joie, une vive lumière qui s'éleva tout à coup de l'endroit qu'on appelle aujourd'hui le Champ-de-Bœur.

C'était une gerbe de flamme qui jaillissait de la cheminée d'une cabane et s'épanouissait au dehors en colorant de teintes rougeâtres le feuillage des chênes et en l'enveloppant d'épaisses guirlandes de fumée.

Tiel, s'étant approché de la cabane, aperçut par une fenêtre deux personnes assises autour d'un foyer où brûlait, sans que rien l'alimentât, et avec un tel éclat qu'on y voyait dans l'intérieur comme en plein jour, une masse incandescente d'où rayonnait au loin, et jusqu'au dehors, une vive et pénétrante chaleur.

Si étrange que ce feu lui parût, car la matière qui le produisait était encore inconnue, il cessa bientôt de le considérer, et reporta toute son attention sur les deux personnes assises l'une en face de l'autre, aux deux coins du foyer.

L'une était un vieillard à cheveux gris, vêtu d'un hoqueton rouge, rayé de bandes noires. Créature étrange, haute de quatre pieds à peine, il eût paru difforme avec son torse robuste et ses membres noueux, si l'expression grave et austère de sa physiognomie n'eût imprimé à l'ensemble de sa personne un air de dignité qui en faisait oublier les défauts.

Il y avait même dans le sombre éclat de ses grands yeux et dans son attitude méditative quelque chose de si imposant, que Tiel se fût éloigné sans bruit si le ravissement que lui causa

bientôt la vue de la compagne du vieillard ne l'eût invinciblement retenu.

C'était une jeune fille de seize ans au plus, qu'une longue robe noire enveloppait de la tête aux pieds. Comme elle avait le visage tourné vers la flamme, il n'avait d'abord aperçu qu'une petite main blanche, délicate et fine, qui soutenait la tête en se perdant à demi dans une masse épaisse de cheveux noirs artistement nattés.

Mais un mouvement qu'elle fit lui montra tout à coup une douce et fraîche figure, aux traits réguliers et purs, alors animée par un sourire plein d'innocence, et dont la vue éveilla en lui comme un souvenir lointain qu'il ne pouvait définir.

Il la contemplait ainsi depuis quelques instants, ravi dans une extase qui lui faisait tout oublier, lorsque le vieillard se leva et se dirigea vers la porte.

Craignant d'être surpris en flagrant délit d'indiscrétion, Tiel s'éloigna précipitamment et se jeta dans un fourré.

Il s'arrêta toutefois au bout de quelques pas et prêta l'oreille.

N'entendant aucun bruit, il se dirigea de nouveau vers la cabane, résolu d'y demander l'hospitalité.

Mais la flamme qui l'avait guidé s'était brusquement éteinte. Il s'égara de nouveau, et après avoir longtemps et inutilement cherché, il dut regagner Plénevaux, où il arriva au jour, harassé de fatigue et fort désappointé.

Son premier soin, lorsque le sommeil eut réparé ses forces, fut de retourner dans la forêt.

Mais il eut beau, ce soir-là et les jours suivants, la parcourir en tous sens, il ne retrouva pas traces de la cabane. Personne ne l'avait jamais vue, et tout ce qu'il put apprendre des bûcherons du voisinage, c'est que le bois de Brion était hanté et qu'on y entendait parfois, la nuit, des bruits étranges venant de l'intérieur de la terre et accompagnés de grandes lueurs semblables à des feux follets.

Le spectacle qu'il avait eu devant les yeux avait laissé dans sa mémoire une impression trop vive pour qu'il en pût mettre la réalité en doute. Il s'enferma plus que jamais dans sa solitude, vivant avec ses souvenirs et se remettant parfois, mais toujours avec le même insuccès, hélas ! à la recherche de la mystérieuse cabane.

Deux années s'écoulèrent de la sorte, deux années pleines de désastres.

La guerre avait recommencé entre les seigneurs riverains de la Meuse, et elle prit bientôt un tel caractère d'acharnement, qu'on pillait et brûlait tout, jusqu'aux forêts, si bien qu'aux approches de l'hiver on manqua de bois partout et qu'on était obligé d'aller en chercher, non sans peines ni dangers de toutes sortes, jusque dans la forêt des Ardennes. Aussi la désolation était grande.

Au milieu de ces désordres, Tiel s'était souvenu qu'il était gentilhomme.

Il avait armé les pauvres gens de Plénevaux et s'était mis à leur tête, défendant de son mieux le village contre les bandes de pillards qui parcouraient le pays.

Un soir qu'après une de ces luttes où il avait dû céder au nombre il errait tristement dans la plaine dévastée où s'élevaient naguère les bois de Brion, brûlés comme tout le reste, il aperçut dans le champ de Bœur la même lueur qui deux ans auparavant avait frappé son regard.

Il y courut, le cœur gonflé d'une inexprimable émotion, et comme autrefois il aperçut la cabane. Comme autrefois aussi il vit à travers la fenêtre le petit vieillard et la jeune fille, l'un ayant toujours conservé sa mine grave et sévère, et l'autre plus séduisante encore après ces deux années, qui avaient développé sa taille et épanoui sa beauté.

Cette fois Tiel entra tout droit, mais non sans trembler.

— Digne seigneur, et vous, noble demoiselle, dit-il en s'arrê-

tant sur le seuil, daignerez-vous permettre à un pauvre fugitif de s'asseoir un instant à votre foyer ?

Le vieillard tourna la tête et le regarda d'un air bienveillant, sans paraître étonné.

La jeune fille, qui avait tressailli au son de sa voix, se leva en rougissant et lui montrant un siège vide en face du foyer :

— Soyez le bien venu, dit-elle, si vous êtes un ami.

Il y avait tant de douceur dans sa voix et de bonté dans son air que Tiel, encouragé, répondit :

— Je suis le vôtre depuis deux ans, noble demoiselle, et le veux être toute ma vie, si vous le permettez.

La vivacité avec laquelle il prononça ces paroles, plus encore que leur étrangeté, fit monter aux joues de la jeune fille un flot de sang qui les colora légèrement.

Le vieillard la regarda en souriant.

— C'est lui, Florine, dit-il. Lui seul a pu franchir le cercle magique, et je l'attendais.

Et comme Tiel, à son tour étonné, le regardait d'un air interrogateur :

— Tiel le Prudhomme, lui demanda-t-il d'un air grave, n'êtes-vous pas le petit-fils d'Ansfride, le dernier comte de Huy ?

— D'où me connaissez-vous ? s'écria Tiel en portant la main sur son poignard ; car il craignait de se trouver en face d'un ennemi de sa famille.

— Laissez votre arme en repos, et répondez-moi, reprit le vieillard. Ne fûtes-vous pas sauvé par un serf, le jour où votre aïeul fut surpris et massacré dans son château avec ses enfants et toute sa famille ?

— C'est la vérité, répondit le jeune homme, dominé par l'air imposant du vieillard. J'échappai seul...

— Non, pas seul, répondit le vieillard. Cette jeune fille, alors une enfant, fut dérobée par sa nourrice aux coups des assassins. Mais cette femme, poursuivie de trop près ou affolée de terreur, l'abandonna au milieu de la nuit dans une lande déserte, et ce fut là que je la trouvai, à demi morte de froid et d'épuisement. C'était Florine, le dernier enfant du frère de votre père.

— Florine ! s'écria Tiel en s'approchant vivement de la jeune fille.

Puis s'arrêtant tout à coup et la regardant d'un air profondément attendri :

— C'est donc pour cela, dit-il, qu'il y a deux ans, quand je vous vis pour la première fois, noble demoiselle, il me sembla que mon cœur était attiré vers vous par le souvenir autant que par l'admiration.

— Je la ranimai et l'emportai dans cette cabane, reprit le vieillard, et pour la dérober à la vengeance de ceux qui la cherchaient, je l'y tins, grâce à mon pouvoir, cachée aux yeux de tous. Elle y a vécu depuis lors, heureuse et ignorée ; mais le moment est venu où la protection que je lui accordais doit cesser. La vôtre l'attend.

— Elle lui est toujours acquise ! s'écria Tiel avec tant d'ardeur que Florine baissa les yeux et sentit son embarras redoubler lorsque, s'adressant à elle, il ajouta :

— Ce sera réaliser mon désir le plus cher ; car, depuis le jour où un hasard béni me permit de vous apercevoir, je n'ai pas cessé un instant de penser à vous ni de vous chercher.

— Je le savais, dit le vieillard en souriant, et c'est moi qui permis au cercle magique qui nous dérobait à tous les regards de se briser sous vos pas, sachant bien que si vous voyiez Florine un instant, vous ne l'oublieriez plus. Mais l'heure où vous la deviez emmener n'avait pas encore sonné, et je dus employer la ruse pour vous éloigner. Florine cependant n'ignore pas qui vous êtes. Elle sait que, demeuré digne d'elle malgré votre abaissement, vous saurez, dans une condition plus haute, la rendre fière de porter votre nom. Elle vous aimait avant de vous connaître, et maintenant qu'elle vous a vu, ajouta-t-il en lançant à Florine un

regard malicieux qui la fit se détourner rougissante et confuse, je crois bien qu'elle vous aime encore.

En voyant la rougeur croissante de Florine et son silence, qui semblait confirmer les paroles du vieillard, Tiel fut saisi d'une si violente émotion, qu'un instant sa vue se troubla et qu'il crut que le sol de la cabane se déroba sous ses pieds.

Ernest FALIGAN.

(La suite au prochain numéro.)

## LE CARNAVAL A PARIS

La voilà revenue, cette saison si peu goûtée par la vieillesse et l'âge mûr, si chère en revanche à la jeunesse ! Paris, qui ne se meurt pas, quoi qu'on en dise, est tout au carnaval ; on danse, on soupe, on s'amuse : c'est bien la vie, ce mouvement ! Et, tandis que la gaieté française maintient ses droits, la bienfaisance ne perd pas les siens : car il est à remarquer qu'il y a bien peu de fêtes, à Paris, où l'indigence n'ait une part, et une large part.

Il semble, en vérité, que cette vaillante cité — dont on a toujours dit avec raison : *Mauvaise tête et bon cœur* — se soit approprié le vieil et touchant usage de nos aïeux lorsqu'il coupait le gâteau des rois, et qu'elle ne sache goûter de joie sans laisser la part à Dieu.

Noël, comme toujours, a fourni l'occasion de réveiller au champagne et aux truffes ; le monde des soupeurs a fait une effrayante consommation de charcuterie et de volailles ; on a chanté, on a dansé, sauté... Mais ce n'est pas tout. On sait comment, au Châtelet, nos chers émigrés d'Alsace et de Lorraine ont pu se croire un instant chez eux en voyant le gigantesque arbre de Noël offert par la Société de protection. Le lendemain, grâce à la bienfaisance parisienne, des milliers de petits enfants, pourvus de chauds habillements et de quelques humbles jouets, pouvaient ne pas trop regretter leur malheureuse patrie.

Et le travail que donnent ces fêtes, et l'argent qu'elles font dépenser aux heureux de ce monde pour le répandre au sein de la masse laborieuse, ne faut-il pas aussi en tenir compte ? Les sévères moralistes qui voudraient proscrire les joies et les folies du carnaval ont-ils bien songé à ce résultat ?

Si le carnaval n'existait pas, il faudrait l'inventer, et, à supposer qu'une antiquité remontant aux premiers âges du monde ne suffit pas pour prouver la vérité de cet axiôme, l'existence simultanée d'un carnaval chez tous les peuples de l'univers en démontrerait surabondamment la nécessité.

Aussi Paris, oubliant, pour une courte saison, et nos malheurs et nos discordes, s'adonne-t-il tout à ces plaisirs, qui deviennent un des éléments de la prospérité générale.

Les bals masqués font fureur, on en rencontre partout. Jamais, au grand jamais, on n'avait vu pareille concurrence : bal masqué à l'Opéra-Comique (à défaut de l'Opéra), à Frascati, à Valentino, au Casino, à l'Alcazar, à Tivoli, à l'Elysée-Montmartre, — nous en passons, — bal masqué partout !

On s'attendait à voir, comme l'année dernière, un bal masqué aux Folies-Bergère ; mais le directeur de cet heureux établissement n'a point voulu sortir du genre varié qui lui assure le succès, et il garde sa scène pour les Japonais, ou pour les gymnastes qui attirent tous les soirs à ce théâtre le public le plus nombreux et le plus... gommeux de Paris.

M. Sari a, du reste, généreusement prêté son brillant chef d'orchestre aux bals de l'Opéra-Comique, et tous les samedis, l'auteur de la *Valse des Roses* et du *Tour du Monde* conduit avec une verve endiablée les ébats des Pierrots et des Colombines dans la salle Favart, à la tête de cent musiciens.

Si les bals de l'Opéra-Comique ont obtenu un succès mérité et remplacent, autant que faire se peut, les bals de l'Opéra, ils le doi-

vent certainement en grande partie au choix de M. Olivier Métra comme chef d'orchestre.

Frascati possède Arban, et l'on comprend tout de suite que l'Opéra-Comique seul puisse lutter avec les attractions et de la salle et de l'orchestre de la rue Vivienne ; on comprend aussi qu'il y ait foule chaque samedi pour entendre les mélodies du maestro, et pour sauter aux sons joyeux de son magique piston.

Bien inspiré, le Casino s'est attribué le mercredi : et ce jour-là, M. Choufleuri restant chez lui (Choufleuri, Markouski, la différence est mince), la grande cohorte dansante, c'est-à-dire tout ce monde échevelé qui a le diable au corps, se presse dans ses salons trop étroits. Les autres jours, les bals alternent avec les concerts donnés par l'orchestre des dames de Vienne et par l'orchestre Wohanka. Une des attractions des bals du Casino est le nouveau quadrille des *Almées*, composé et dansé par le professeur et ses élèves, — quadrille qui, dit-on, pourrait bien, cet hiver, détrôner dans les salons parisiens l'antique quadrille des *Lanciers*.

A Valentino, on s'aperçoit vite qu'il n'y a plus l'entrain des années précédentes et que le départ d'Arban a laissé là les germes d'une prompte décadence. Cependant la foule de grisettes et de commis qui s'y presse s'amuse de bon cœur, car le bâton de M. Deransart n'est pas fait pour empêcher la Folie d'agiter ses grelots.

Longtemps encore, d'ailleurs, Valentino sera la salle des bals de société. La société des Enfants de Lutèce y a donné dernièrement son bal annuel ; profusion de jolies femmes et de fraîches toilettes, et audition d'une valse nouvelle de Deransart, l'*Univers*, qui a eu un grand et légitime succès.

Le vrai triomphe du carnaval à Paris, cette année, a été pour la salle Taitbout.

Figurez-vous une mignonne salle de spectacle et de concert toute or et argent, éclairée par cinq lustres et nombre de girandoles, et dont le parterre peut se transformer instantanément en plancher de bal ; à côté, des loges-salons, des salons d'exposition permanente d'œuvres et d'objets d'art, un buffet bien garni ; tous les soirs, l'orchestre Danbé, qui eut l'an dernier tant de succès au Grand-Hôtel ; et puis un prestidigitateur hongrois qui ferait croire aux miracles, car il laisse loin derrière lui Bosco et Robert-Houdin ; — une salle, enfin, où l'on entend des opérettes et des saynettes inédites, où se donnent même des bals par souscription au profit d'œuvres de bienfaisance.

Maintenant vous trouverez naturel que l'élite de la société parisienne se presse dans la salle Taitbout, et il est de fait qu'au bal donné au profit de la Société de prévoyance des Artistes, il y avait une remarquable affluence de jolies femmes et de gilets en cœur.

Nous n'avons qu'effleuré le carnaval à Paris, puisque nous n'avons parlé que des endroits où le public est admis ; mais de nombreuses soirées particulières sont annoncées, les réceptions officielles se préparent. On parle de plusieurs grands bals à l'Elysée et d'un nouveau bal au Tribunal de Commerce.

Donc le carnaval à Paris est et sera, cette année, des plus brillants ; quoi qu'en disent d'incommodes censeurs, on peut applaudir à ce réveil, à cet élan du plaisir. C'est la jeunesse qui passe, et la jeunesse n'est-elle pas le champion des idées généreuses ? Laissons-la donc se distraire un moment ; le temps de la réflexion et du labeur venu, elle n'en sera que plus vivante et plus forte.

Et si nous sommes tentés de nous effaroucher de quelques manquements à l'étiquette ou au décorum, rappelons-nous que nous sommes en carnaval, et que les bals de l'Opéra ont remplacé ces fêtes que nos aïeux célébraient jusque dans les cathédrales et qu'ils appelaient joyeusement les *Fêtes des Fous*.

E. BARRETY.

## REVUE DES MAGASINS

C'est en se pénétrant du caractère et de la physionomie de leurs clientes, que Mmes BRUNHES et HUNT arrivent à produire ces petits chefs-d'œuvre de goût et d'élégance qui sortent chaque jour de leur maison.

Ces jours-ci, on était fort affairé rue Meyerbeer, 4; il s'agissait de livrer huit chapeaux qui devaient figurer dans l'exposition d'un joli trousseau. — Chapeau tout blanc pour les visites de noces, composé de soie côtelée, de dentelles perlées de jais et de fleurs d'oranger épanouies. — Chapeaux assortis aux toilettes. — Chapeaux de velours, de feutre, etc. — Tous, frais, pimpants, jolis comme ils le sont, mériteraient une description particulière, si la permission nous en avait été donnée.

Le talent primesautier de Mmes Brunhes et Hunt plait à toutes les individualités. Aimez-vous le genre sérieux? vous serez ou ne peut mieux comprise. Préférez-vous l'originalité? ici encore on vous servira à votre goût. Puis, ce qui charme surtout les femmes et les attire sincèrement à Mmes Brunhes et Hunt, c'est que leurs chapeaux, d'un prix vraiment modéré, font paraître leurs jolies clientes moitié plus jeunes et plus belles! Comment résister à un tel argument? on n'y a garde naturellement et les élégants salons de la rue Meyerbeer, 4, sont de plus en plus fréquentés.

— Les jolies femmes n'ont qu'à prendre leurs précautions, car l'ennemi naturel de leur beauté est là qui les entoure... A l'air humide et froid, la peau s'écaille et se flétrit; il faut y prendre garde et lutter énergiquement. Le meilleur préservatif est de s'enduire le visage et les mains, par exemple, d'un corps gras qu'on essuie légèrement ensuite, pour le recouvrir d'une poudre adoucissante. On a, de cette façon, formé comme un rempart qui préserve la beauté.

Le corps gras à employer sera, à notre avis, la *crème neige* de MM. PINAUD et MEYER; c'est un cold-cream sans égal pour la finesse des onctueux qui le composent, aussi bien que sous le rapport des soins apportés à sa fabrication. D'une supériorité reconnue, elle assouplit la peau, elle rafraîchit le teint; enfin elle est toute-puissante contre les gerçures.

La poudre qui complètera l'heureux effet de la *crème neige* sera une poudre de riz extra-fine, adhérente, invisible, aux violettes de Parme, que tout le monde connaît et apprécie à sa juste valeur.

La maison Pinaud et Meyer excelle dans la préparation des produits à l'essence des violettes de Parme; elle en a formé une série complète pour les différents usages de la toilette: ce qui entre complètement dans les vues de son aristocratique clientèle. Les gens du monde, en effet, ne veulent plus de parfums violents; ce sont les douces senteurs de la Violette de Parme qu'ils préfèrent, et c'est à la *Corbeille fleurie* (boulevard des Italiens, 30) qu'ils vont les chercher.

— La maison de commission LASSALLE et C<sup>e</sup> est une précieuse ressource pour les personnes éloignées de Paris et qui ont des acquisitions à faire: objets de toilette, confections, modes, étoffes en tous genres, trousseaux, corbeilles de mariage, ameublements, bijoux, horlogerie, librairie, musique, etc., etc.

La maison Lassalle a depuis longtemps le monopole pour les achats des familles élégantes de France et de l'étranger. Ses nombreuses relations avec tous les fabricants, son goût parfait et son honorabilité en font un auxiliaire précieux qui évite bien des recherches et des démarches. On peut se fier à son initiative pour tous les achats sur lesquels on est indécis.

Quant aux objets de toilette, robes de ville, de soirée ou de bal, nous pouvons affirmer à nos lectrices qu'elles trouveront un avantage immense en s'adressant à la maison Lassalle, qui a des prix bien moins élevés que ceux des couturières en renom et offre en même temps une sécurité parfaite sur le bon goût de ses modèles, qui, malgré leur élégance et leur haute nouveauté, ne sont jamais excentriques.

S'adresser directement à la maison LASSALLE et C<sup>e</sup> (25, rue Louis-le-Grand).

## SPÉCIALITÉS

Le cheveu manque... bientôt il n'y en aura plus! Il faut donc entretenir avec le plus grand soin ceux que l'on possède, et pour cela quelques précautions hygiéniques sont nécessaires, ainsi que l'emploi de certaines eaux fortifiantes.

L'*Eau Gauloise* peut être employée à ce titre, car les matières toutes végétales qui entrent dans sa composition en font un cosmétique excellent pour l'hygiène de la chevelure. A base de glycérine et d'arnica, l'*Eau Gauloise* possède le double mérite d'arrêter la chute des cheveux et de leur rendre leur couleur primitive. Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à la science chimique pour avoir obtenu un semblable résultat, qu'on peut à bon droit qualifier de miraculeux!

Depuis assez longtemps déjà, il existe nombre de teintures pour les cheveux, mais... (il y a souvent trop de mais!) ces eaux offrent plus d'un inconvénient, dont le moindre est de salir extrêmement la tête et de rendre le cheveu plus foncé qu'il ne le faudrait. Aujourd'hui, grâce à l'*Eau Gauloise*, on évite ce grand ennui; les nouveaux éléments qui entrent dans sa composition sont tels qu'on n'a plus rien à redouter. On peut employer ce produit hors ligne sans aucune appréhension.

On trouve l'*Eau Gauloise* chez tous les coiffeurs et à l'entrepôt général: 4, rue de Provence.

M. D'A.

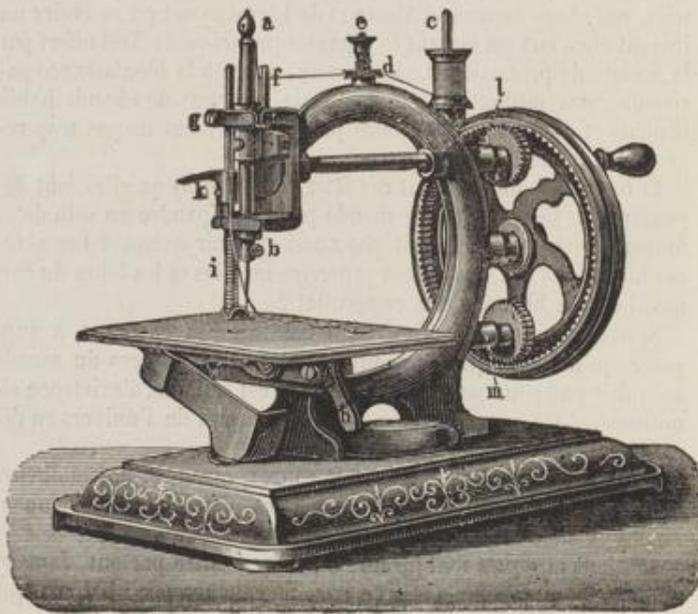
## NOTRE GRANDE PRIME

## Avis important

Au moment où les objets d'étrennes deviennent la grande préoccupation de quiconque a de la famille, nous croyons particulièrement opportun d'appeler toute l'attention de nos lectrices sur la machine à coudre la *Silencieuse*, de MM. Pollack, Schmidt et Cie.

Nos abonnées savent déjà que, par une faveur absolument spéciale et exclusive, cette précieuse machine a été mise à leur disposition, non plus au prix régulier de 250 francs, mais moyennant 150 fr., emballage compris.

Cette concession exceptionnelle ne pouvait être, on le comprend, que temporaire: aussi avons-nous reçu de M. Pouillien, ingénieur et agent général de MM. Pollack, Schmidt et Cie, à Paris, l'avis qu'elle ne pourrait être accordée au-delà du 15 janvier prochain. Il importe donc que toutes les personnes qui désireraient en bénéficier fassent sans retard leur demande, sous peine de ne plus pouvoir effectuer qu'à des conditions beaucoup plus onéreuses une acquisition dont les avantages sont réellement considérables.



Cette observation se rapporte également à la MACHINE A MAIN des mêmes constructeurs, dont nous donnons ici le dessin et dont le prix de vente, ordinairement fixé à 75 fr., a été abaissé pour nos abonnées seulement à 40 francs.

Il suffira, ainsi que nous l'avons dit déjà, de nous adresser, en un mandat sur Paris, au nom de MM. Ad. Goubaud et fils, ou en billets de banque français, la somme de 150 francs pour recevoir immédiatement, par la voie qui nous sera indiquée, la *Silencieuse*, soigneusement emballée. Contre envoi de 40 francs effectué de la même manière, on pourra recevoir la MACHINE A MAIN dans les mêmes conditions.

Ad. G. ET FILS.

L. ROUVENAT (✱) et CH. LOURDEL, JOAILLIERS,  
Paris, 62, rue d'Hauteville

Ad. GOUBAUD et Fils, propriétaires-gérants.